

# **SENIORS EN VACANCES : SÉJOUR à CARQUEIRANNE (83) du 13 au 20 SEPTEMBRE 2025**

Le Préfet de Région Occitanie et les membres de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'Occitanie ont la volonté commune de faciliter le départ en vacances des pensionné·es des administrations de l'État, domicilié·es dans la région Occitanie.

Ce séjour vous est proposé dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », mis en place et financé par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), dans la limite des places proposées et du budget alloué par la SRIAS.

## **POUR ROMPRE AVEC LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT, POUR OFFRIR DU BIEN-ÊTRE, POUR CRÉER DU LIEN SOCIAL**

Vous résidez en Occitanie, vous êtes pensionné·e, âgé·e de 60 ans et plus à la date du départ, ou bien vous avez 55 ans et êtes en situation de handicap. Ce séjour est pour vous !

**Votre séjour 8 jours / 7 nuits vous revient à :**

- 484 € pour les pensionné·es imposables,
- 272 € pour les pensionné·es de l'État sous conditions de ressources (participation ANCV\* de 212 € déduite) \*voir conditions page 2.

**La SRIAS prend en charge :  
le transport, les frais de dossier, les taxes de séjour et  
l'assurance annulation et rapatriement**

**INSCRIPTION OUVERTE A COMPTER  
DU VENDREDI 11 AVRIL 2025**



*RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS auprès de l'association  
« TOURISME LOISIRS CULTURE Occitanie (TLC Occitanie) »  
Tel : 06.22.64.03.02 courriel : [accueil@tourismeloisirslr.com](mailto:accueil@tourismeloisirslr.com)*

## Programme du séjour

### Jour 1 : Samedi Toulouse Carcassonne / Narbonne/Béziers/Montpellier et Nîmes – Carqueiranne (490 km)

Départ de Toulouse vers Carqueiranne (490 km), avec arrêt à Carcassonne, Narbonne, Béziers, Montpellier et Nîmes. Arrivée du groupe en fin d'après-midi. Installation au village de vacances de Miléade. Apéritif de bienvenue. Dîner au Village Club. Ambiance musicale au bar.

### Jour 2 : Dimanche – Carqueiranne (2 km)

Petit déjeuner. Matin : Réunion d'accueil présentation du programme ANCV suivi du rendez-vous tourisme. Déjeuner au Village Club. Après-midi : Balade à la découverte de Carqueiranne. Dîner au Village Club. Soirée karaoké.

### Jour 3 : Lundi- Hyères les Palmiers -Toulon (41.7 km)

Petit déjeuner. Matin : Visite guidée de la vieille ville d'Hyères. Elle nous séduit par la beauté de ses jardins et de son architecture. Partout le palmier triomphe. Vous découvrirez la Commanderie des Templiers, la Collégiale St Paul. Passage au jardin Castel St Claire. Montée jusqu'à la villa de Noailles et le parc St Bernard. Des hauteurs de la ville médiévale, vous bénéficierez d'une vue imprenable sur les îles d'Or. Déjeuner au village de vacances. Après-midi : Excursion : Le Vieux Toulon – 40 km. En partant du port vous allez découvrir pas à pas Toulon et son histoire : ces vieux quartiers vous révéleront la richesse de son patrimoine maritime et culturel. Le vieux Toulon vous surprendra avec ses petites places, fontaines et trompe-l'œil qui raconte l'histoire du bagne. Dîner au Village Club. Soirée : au choix pétanque nocturne, film local...

### Jour 4 : Mardi - Excursion à la journée Les Santons et le Castellet – 140 km

Petit déjeuner. Matin : En route vers Aubagne, la capitale des Santons de Provence et de la céramique, pour la visite d'un atelier de santonnier et du musée du santon (Di Landro). Déjeuner au restaurant. Après-midi : Direction le Castellet par la route touristique. Passage par les gorges d'Ollioules, Evénos et le Beausset, rejoignez le village du Castellet, juché sur un piton boisé dominant un paysage de vignobles. Dîner au Village Club. Soirée régionale avec grand jeu.

### Jour 5 : Mercredi - Sanary sur Mer (jour du marché, élu plus beau marché de France) et Bormes-les-Mimosas (107 km)

Petit déjeuner. Matin : Découverte de la corniche des Tamaris avec une vue panoramique sur la rade de Toulon. Passage à Six Fours les Plages. Visite guidée de Sanary, un authentique petit port de pêche ensoleillé avec son port et son église. La ville de Sanary sur Mer a fait le choix de mettre à l'honneur les "pointus" provençaux, bateaux à voile et à avirons ainsi que les bateaux de traditions. Visite guidée de Sanary. Temps libre sur le marché de Sanary élu plus beau marché de France. Déjeuner au Village Club. Après-midi : Excursion : Bormes-les-Mimosas - 60 km. Passage au Lavandou, station balnéaire marquée d'un côté provençal. C'est un port de pêche et de plaisance, où les bateaux embarquent pour les îles d'Hyères : Port Cros et l'Île du Levant. Puis découverte de Bormes-les-Mimosas : promenade guidée du village, à l'aspect médiéval et artisanal. Très fleuri, le village est riche en parcours botaniques : bougainvilliers, glycines...Dîner au Village Club. Soirée grand jeu interactif.

### Jour 6 – Jeudi - Île de Porquerolles Journée avec pique-nique sur l'île. (48.7 km)

Petit déjeuner. Matin : Traversée en bateau vers l'île de Porquerolles (20 min environ), la plus importante des îles qui composent l'archipel des Îles d'Hyères. Célèbre pour ses magnifiques plages de sable fin, Porquerolles est un véritable paradis au printemps lors de la floraison du maquis, se métamorphosant en un immense bouquet embaumé. Visite libre du village qui a su conserver son caractère typique. Repas fourni par le village de vacances. Après-midi : Temps libre et découverte du sentier du phare en passant par le Fort Sainte Agathe. Dîner au Village Club. Soirée animée.

### Jour 7 – Vendredi Journée repos conducteur.

Petit déjeuner. Matin : Séance de gym douce. Profitez de l'espace bien-être pour prolonger ce moment de détente. Déjeuner au Village Club. Après-midi : Tournoi ludique pétanque ou cartes suivi d'une initiation danse en ligne. Dîner au Village Club. Soirée Quizz.

### Jour 8 - Île des Embiez – Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne- Carcassonne et Toulouse (550km)

Départ du groupe après le petit déjeuner. Départ vers le port du Bruscat afin d'embarquer pour l'île des Embiez. Cette île offre des paysages variés : plages, côtes sauvages, marais salants, forêts de pins et vignobles. Découvrez l'île en petit train (40 min environ) avant une visite de l'institut océanographique créé par Paul Ricard. Déjeuner panier repas fourni par l'hôtel. Poursuite vers Toulouse. Arrêt à Nîmes, Montpellier, Béziers, Narbonne et Carcassonne.

### HORAIRES ESTIMATIFS ET LIEU DE PRISE EN CHARGE DES PARTICIPANT-ES A RECONFIRMER 15 JOURS AVANT LA DATE DE DÉPART.

**NB : L'ordre et le contenu de l'excursion pourront être modifiés en fonction des impératifs locaux. Les soirées et animations journées pourront être modifiées ou inversées suivant le programme d'animation de notre animateur (programme précis communiqué ultérieurement). Si une prestation prévue au programme doit être annulée (raison météorologique par exemple), le responsable de l'hôtel procédera à un remplacement sur place suivant ses possibilités. Aucun remboursement ne pourra être fait dans le forfait proposé de l'ANCV.**

### LES PRIX COMPRENNENT

Le transport en autocar au départ de Toulouse vers Carqueiranne avec arrêt à Carcassonne, Narbonne, Béziers, Montpellier et Nîmes.

Le logement en chambre double au village de vacances de Miléade à Carqueiranne base double standard, lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.

Le changement du linge de toilette en milieu de séjour et le ménage de fin de séjour.

La pension complète du dîner du 1er jour au panier repas pour le déjeuner du 8ème jour (vin compris, café pour le déjeuner)

Les animations et activités au sein du Village Club.

Les excursions, les visites et repas au restaurant prévus au programme.

Un accompagnateur Miléade pour les excursions prévues au programme.

L'accès libre au Spa ainsi qu'aux équipements de loisirs du Village Club.

Les assurances assistance rapatriement. Assistance téléphonique 24h/24h. Les prestations prévues au programme ci-dessus (sous réserve de changement).

Promenade en petit sur l'île d'Embiez sous réserve de disponibilité

Visite guidée de Sanary

Des animations en soirées (soirée loto, belote, dansante...) (sauf le jour d'arrivée et le jour de repos de l'animateur)

L'accès à nos infrastructures (terrain de pétanque, de ping-pong...)

Le droit d'adhésion pour le village de vacances

Les assurances assistance rapatriement obligatoire et annulation, bagages et interruption de séjour (**prises en charge par la SRIAS OCCITANIE**)

La taxe de séjour par nuit/personne applicable à l'année (tarif 2025 soumis à la fiscalité en vigueur sous délibération du conseil municipal) (**prise en charge par la SRIAS OCCITANIE**)

### LES PRIX NE COMPRENNENT PAS

Le supplément chambre individuelle (à la charge des participant-es) : 105 €/personne (nombre très limité 10% max du contingent)

Tout ce que « le prix ne comprend pas »

*Les chambres sont disponibles à partir de 17h00 le jour d'arrivée et à libérer avant 10h00 le jour du départ*

### Documents à fournir :

**Copie de la carte d'identité en cours de validité de chaque participant-e et photocopie de toutes les pages du dernier avis d'imposition avec le montant de la ligne « impôt sur le revenu net avant corrections » bien lisible.**

**Avis de pension retraité-e de la fonction publique d'état.**

**En cas de perte d'autonomie ou de handicap : copie de la carte d'invalidité ou de la notification de l'AAH ou de la pension d'invalidité.**

*\*Dans le cadre de ses programmes d'action sociale, l'Agence Nationale pour les Chèques-vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances. Ce dispositif permet aux retraité-es de bénéficier d'un séjour tout compris à un tarif préférentiel. L'ANCV participe au financement du coût du séjour pour les personnes âgées sous conditions.*

### \*Condition de participation de l'ANCV :

Une aide financière de 212 € est accordée à tout-e retraité-e dont le revenu net imposable se trouve sous le seuil d'imposition prévu par l'ANCV (**dans la limite des fonds attribués**).

L'aide financière est aussi accordée sans conditions de ressources, aux accompagnant-es de la personne retraitée suivant-es :

-Jeune en Service Civique.

-Enfant en situation de handicap rattaché au foyer fiscal du retraité.

-Aidant-e familial-e ou professionnel-le d'un senior en situation handicap ou de dépendance.

**Tout-e conjoint-e marié-e ou tout-e partenaire pacsé-e avec une personne éligible au programme « Seniors en vacances » peut lui aussi en bénéficier, sous réserve d'avoir une imposition commune et de séjourner ensemble durant le séjour.**

**Offre soumise à disponibilité et réservée en priorité aux personnes n'ayant jamais bénéficié des Vacances Seniors en avec la SRIAS Occitanie. Document non contractuel.**